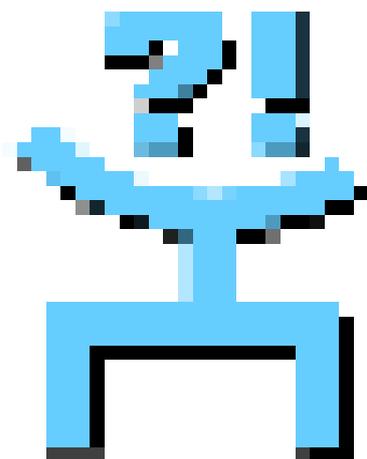


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4075>



Demande de mise en disponibilité

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : mardi 10 janvier 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Demande de mise en disponibilité

La note ci-dessous précise que les demandes de disponibilité ou de congé de non activité pour raison d'études non rémunéré doivent être adressée pour le 17 février au rectorat sous forme de lettre manuscrite.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Note de service académique

Demande de disponibilité ou de congé de non activité pour raison d'études non rémunéré